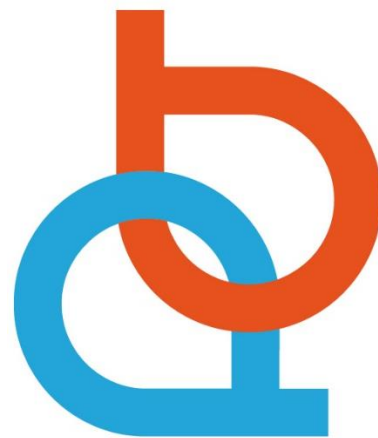


« TRAVAILLER ENSEMBLE POUR FAIRE L'AGGLOMERATION TRANSFRONTALIERE »

ORIENTATIONS STRATEGIQUES – PERIODE 1 : 2014/2016



ALZETTEBELVAL

GECT | Groupement Européen
de Coopération Territoriale

A. Le GECT Alzette Belval ?

Le 8 mars 2013, le Groupement Européen de Coopération Territoriale Alzette Belval a été installé. Né d'une initiative locale avec la volonté des communes françaises et luxembourgeoises de renforcer leurs coopérations, sa création a été appuyée par les Etats et les collectivités territoriales concernés avec une volonté affichée dès 2008.

Ce GECT a été créé afin de disposer d'un outil pérenne pour renforcer le partenariat transfrontalier. **Il doit, pour ce faire, développer sur le territoire Alzette Belval une agglomération transfrontalière et novatrice fondée sur les principes de développement durable.**

Le GECT Alzette Belval, en quelques chiffres

(sources : INSEE RP1999, RP2014, STATEC, PROSUD « INDICES SUD2014 », EPA ALZETTE BELVAL « PSO ALZETTE BELVAL »)



12 communes / 141 km²

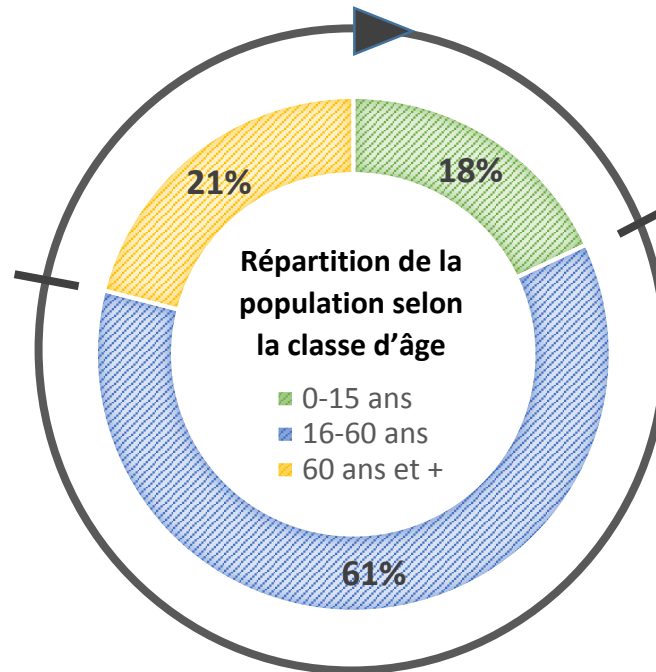
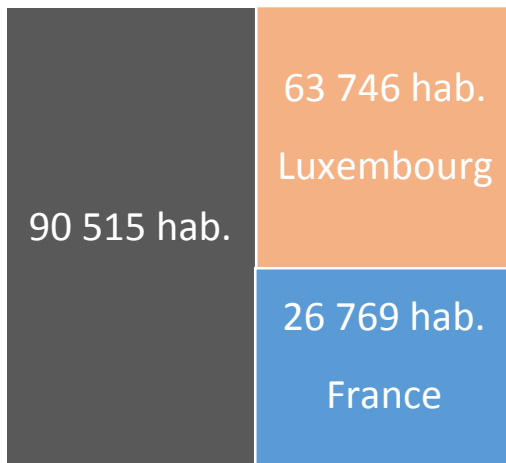


90 515 hab.



26 774 emplois

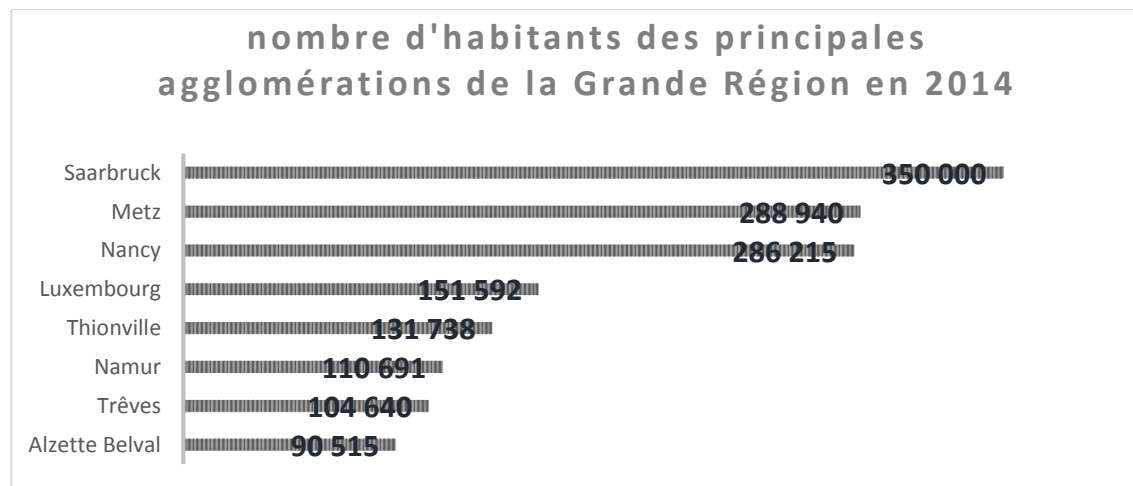
Population



Depuis la fin des années 90, la population a augmenté de 13 %

(+ 18% dans les communes luxembourgeoises et + 5 % dans les communes françaises)

Quelle place dans la Grande Région ?



En 2014, l'agglomération d'Alzette Belval peut déjà être considérée comme une agglomération de la Grande Région. Le développement du secteur ne fera que renforcer cette position.

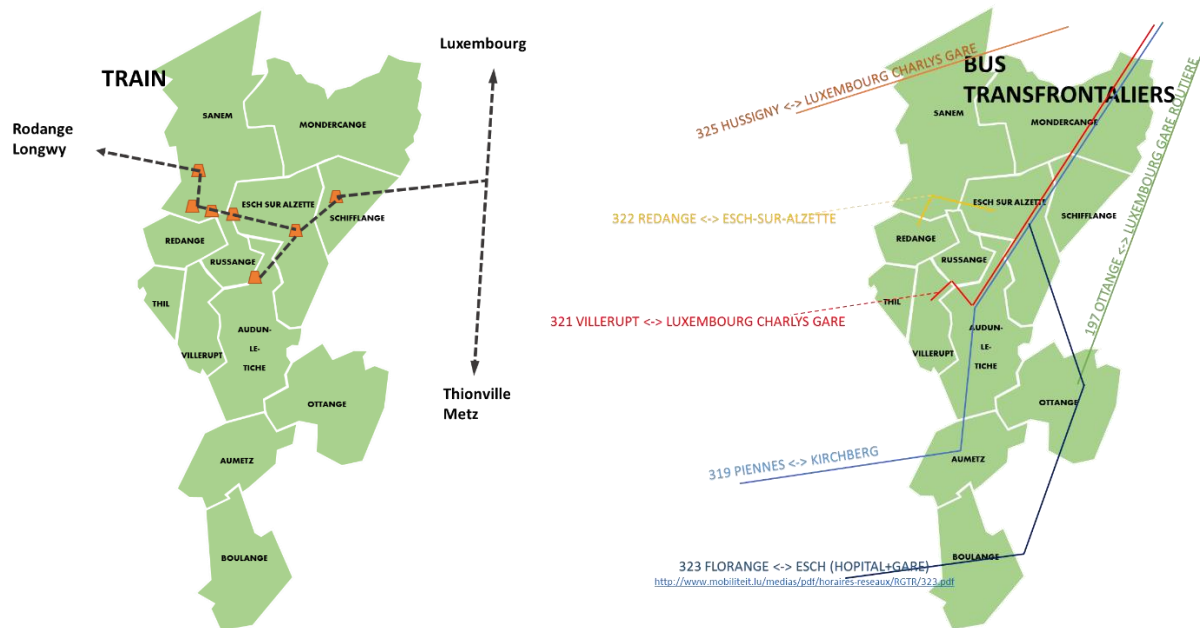
Par ailleurs, la stratégie de développement métropolitaine de la Grande Région sur la base d'une Région Métropolitaine Polycentrique Transfrontalière place le territoire d'Alzette Belval dans le noyau central de développement.

Emploi

Le territoire d'Alzette Belval réuni plus de 26 000 emplois et dénombre une population active de plus de 36 000 personnes. L'emploi est principalement localisé sur les communes luxembourgeoises qui concentrent 86 % de l'offre. Parallèlement, le phénomène des travailleurs frontaliers (F>L) marque le territoire, sur une population active de plus de 10 000 résidents français, 6 365 travaillent au Luxembourg dont 27% dans les communes luxembourgeoises du GECT Alzette Belval (1 700).

Mobilité

Faciliter la mobilité est un réel enjeu pour le territoire d'Alzette Belval. Territoire frontière, il est déjà irrigué par différentes solutions de transport en commun permettant d'accroître la mobilité durable mais des améliorations et accroissements restent possible.



Le constat est sans appel, en dehors des lignes transfrontalières (mais dont l'objectif est principalement de rabattre vers les pôles d'emploi les travailleurs frontaliers), il n'y a pas d'articulation des réseaux français et luxembourgeois. Les interconnexions manquent et la seule passerelle franco-luxembourgeoise, qu'est la halte ferroviaire d'Audun-le-Tiche, ne peut pas suffire à rendre accessible cette agglomération transfrontalière à ses propres habitants.

B. Stratégie d'actions | période 1 :2014/2016

Le bureau du GECT Alzette Belval s'est réuni le 17 juin 2014 afin d'élaborer une stratégie d'actions pour les années à venir (2014-2016). Ses membres ont analysé les nombreux thèmes, sujets, idées évoqués, travaillés et débattus lors des réunions de commission pour aboutir à un premier projet ambitieux mais réaliste. L'Assemblée Générale, réunie le 24 juin 2014 à Sanem (L) puis le 2 décembre 2014 à Mondercange (L), a validé ce premier document d'orientations stratégiques.

Les actions reprises dans ce document stratégique concourent toute à l'émergence, et à la reconnaissance, de l'agglomération transfrontalière Alzette Belval.

Cependant, elles relèvent soit :



Du ressort direct du GECT Alzette Belval, là où ce dernier sera l'initiateur de la démarche, l'organisateur des travaux ;



D'un travail de partenariat étroit, de collaboration avec d'autres instances de coopération transfrontalière ou transnationale. Ici, le GECT Alzette Belval jouera davantage un rôle de relais des attentes locales (par l'élaboration, la signature et la communication de résolutions) vers les instances supérieures ou, à l'inverse, des projets d'échelles supérieures vers le local.

UNE AGGLOMERATION TRANSFRONTALIERE POUR SES HABITANTS

Construire un territoire de soins transfrontalier, p. 10

↻ SANITAIRE – O1/O2 : Trouver un accord concernant l'aide médicale d'urgence et Faciliter l'accès aux soins transfrontaliers.

Imaginer des passerelles en matière de formation et d'éducation pour que la jeunesse s'inscrive dans l'Europe, p.12

↻ EDFORMA – O1 : Encourager la création de formation professionnelle transfrontalière.

↻ EDFORMA – O2 : Initier les échanges et les partages scolaires.

Veiller à la mise en place d'action pour une mobilité de proximité efficace et durable, p.15

↻ PROX – O1 : Optimiser l'existant en matière de transports en commun.

↻ PROX – O2 : Trouver un système de tarification permettant l'usage de proximité.

Encourager les rencontres et favoriser le vivre ensemble de populations aujourd'hui seulement voisines. p.18

↻ RECEN – O1 : Etablir un recensement dynamique des activités.

↻ RECEN – O2 : Devenir un relais d'information pour les manifestations.

↻ VISAVIS – O1 : Encourager et Faciliter les initiatives et projets de gré à gré.

L'AGGLOMERATION TRANSFRONTALIERE, CONSTRUIRE UN AVENIR COMMUN POUR S'INSCRIRE DANS DES STRATEGIES SUPERIEURES

Elaborer un schéma de développement - cohérence interne et vision d'avenir commune, p. 24

↻ PLANIF – O1 : Mise en commun des documents de planification existants.

↻ PLANIF – O2 : Elaborer un schéma de développement pour l'agglomération transfrontalière.

Positionner ce territoire comme une agglomération durable, p. 27

↻ ENR – O1 : Accompagner (par l'échange formatif) l'émergence d'une agglomération énergétiquement responsable.

↻ ECOD – O1 : Développer les filières courtes.

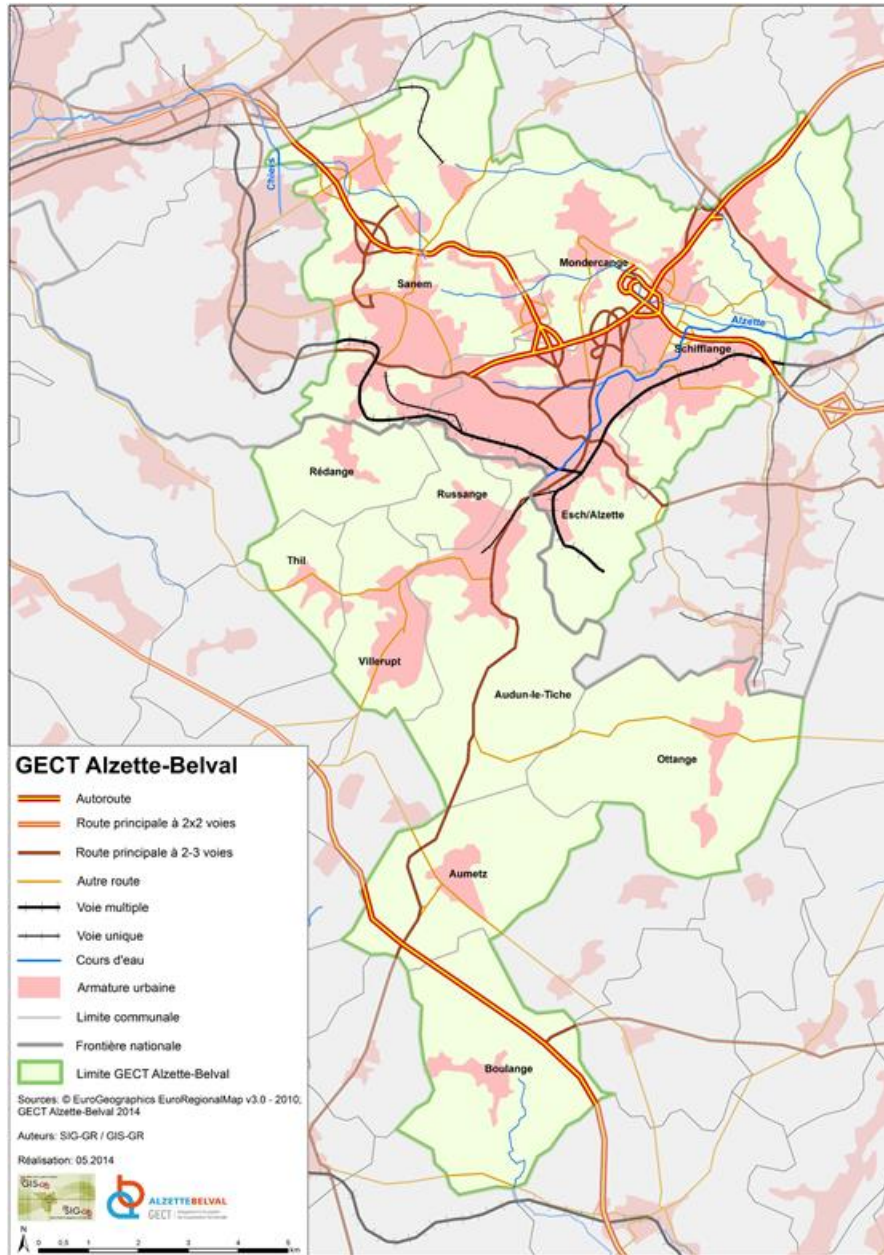
↻ DOUX – O1 : Encourager la mobilité durable.

Devenir un acteur de la solution transport pour les travailleurs frontaliers, p. 31

↻ FLUX – O1 : Accroître les dessertes et régler la thrombose.

Porter le territoire d'Alzette Belval comme un territoire de loisirs. p.33

↻ POSI – O2 : Inscrire le GECT Alzette Belval dans les démarches d'envergure supérieure.



ALZETTE-BELVAL, QUELLE AGGLOMERATION ?

1. Une agglomération transfrontalière pour ses habitants,
2. Une agglomération transfrontalière, un avenir commun pour s'inscrire dans des stratégies supérieures

1. UNE AGGLOMERATION TRANSFRONTALIERE POUR SES HABITANTS

La notion de « chez soi » est très vague elle renvoie selon les individus au lieu d'habitation, de travail, de loisirs, de divertissement,... L'ambition du GECT Alzette Belval est d'aider à la création d'un sentiment d'appartenance à l'agglomération transfrontalière, longtemps rêvée et, qui se concrétise aujourd'hui. Pour que les habitants d'Alzette Belval « gommant » un peu plus cette frontière, l'agglomération doit leur être utile et agréable.

Pour se faire, plusieurs pistes de travail sont envisagées :

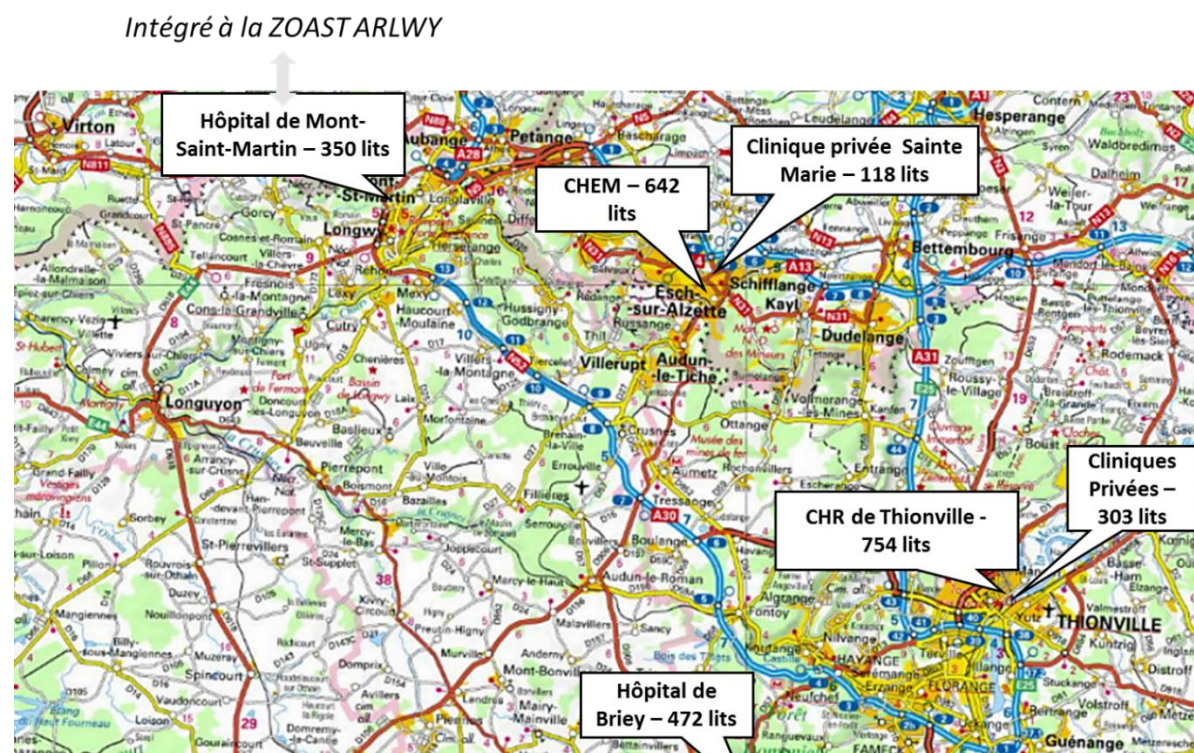
- construire un territoire de soins transfrontalier, p. 10
- imaginer des passerelles en matière de formation et d'éducation pour que la jeunesse s'inscrive dans l'Europe, p. 12
- veiller à la mise en place d'action pour une mobilité de proximité efficace et durable, p. 15
- encourager les rencontres et favoriser le vivre ensemble de populations aujourd'hui seulement voisines. p. 18

Garantir un accès aux soins à proximité

Les habitants du GECT Alzette Belval dépendent de trois hôpitaux publics, deux en France avec les hôpitaux de Mont-Saint-Martin et de Thionville et un au Luxembourg avec l'hôpital d'Esch-sur-Alzette. La prise de conscience de la proximité de structures de soins ou encore la perception d'une plus grande rapidité pour obtenir des soins de l'autre côté de la frontière (consultation de spécialistes), encouragent le versant français à souhaiter le développement d'une réelle coopération sanitaire.

La principale attente en matière de secours/santé concerne l'aide médicale d'urgence (AMU). Les dispositions actuelles (règlements européens 883/04 et 987/09 et directive 2011/24/UE relative à l'application des droits des patients en matière de soins de santé transfrontaliers) permettent, sous réserve d'autorisation préalable ou de remboursement différé, d'aller se faire soigner dans le pays voisin or il n'en est pas de même pour l'AMU. Concernant l'accès aux soins quotidiens, les démarches pourraient être réellement facilitées pour faire du territoire, un territoire de soins à part entière.

commune	population	distance en km jusqu'à l'hôpital de zone	distance en km jusqu'à l'hôpital de Esch-sur-Alzette
Audun-le-Tiche	6152	28	5
Aumetz	2298	20	12
Boulange	2272	19	17
Esch-sur-Alzette	32600	0	0
Mondercange	6351	5	5
Ottange	2688	23	10
Rédange	954	32	9
Russange	1049	28	5
Sanem	15047	9	9
Schifflange	9332	3	3
Thil	1615	16	9
Villerupt	9450	24	7
	89808		
CHEM - Esch-sur-Alzette			
Bel Air - Thionville			
Mont-Saint-Martin			



SANITAIRE – O1/O2 : Trouver un accord concernant l'aide médicale d'urgence et Faciliter l'accès aux soins transfrontaliers

Les communes françaises sont éloignées de leurs hôpitaux de secteur alors que le Centre Hospitalier Emile Mayrisch situé à Esch-sur-Alzette est très proche. Aussi, une des attentes locales serait de trouver un accord permettant de désigner comme hôpital de premier recours systématique un hôpital luxembourgeois (en l'occurrence le CHEM) en cas d'accidents où la rapidité de la prise en charge du patient est primordiale pour ses chances de rétablissement (AVC, crise cardiaque,...). Parallèlement, il est déjà possible de se faire soigner dans le pays voisin, mais les démarches (notamment pour les personnes non travailleurs frontaliers) restent lourdes. Pour les faciliter la solution pourrait être la création d'une zone organisée d'accès aux soins transfrontaliers (ZOAST) permettant à une population déterminée de se rendre sans autorisation médicale préalable dans un établissement hospitalier situé de l'autre côté de la frontière et d'y recevoir des soins. Pour ce faire, les modalités administratives et financières de prise en charge des patients dans les établissements hospitaliers de part et d'autre de la frontière sont simplifiées. <http://ofbs.dims.fr/brochures.html>

DES RELAIS TRANSFRONTALIERS ?

La **CIG franco-luxembourgeoise** travaille actuellement à la rédaction d'un accord cadre et d'un arrangement administratif concernant le meilleur accès et la continuité des soins, l'AMU,... Des protocoles seront ensuite signés. **Le GECT doit s'inscrire dans ces démarches.**

Le **GEIE LuxLorSan** <http://www.luxlorsan.eu/> constitue un espace permanent de discussion, d'études et d'actions transfrontalières dans le domaine sanitaire, médico-social et de l'accès à des soins de qualité. Ce dernier agit sur le territoire de la Wallonie, du Luxembourg et de la France. Il peut aider à la mise en place de conventions « urgences » ou de ZOAST.

ITINERAIRE OPERATIONNEL



1. **Prendre une résolution** au sujet du problème local en matière d'Aide Médicale d'Urgence et des difficultés rencontrées pour l'accès aux soins sur l'autre versant et l'adresser à la CIG pour s'inscrire dans les processus engagés (elle pourra également être adressée aux autorités compétentes de chaque pays),
2. **Communiquer sur les possibilités et solutions existantes**, devenir le relais local des avancées (droit européen, accord cadre bilatéral,...)
3. Si nécessaire et à une échelle locale, **proposer l'organisation d'échanges, de présentations vers les acteurs locaux** qui feront la réussite ou non de tels dispositifs.

COÛT : 1/12 ETP (suivi proactif et positionnement du GECT Alzette Belval) sous réserve qu'un membre élu porte également ces démarches

¹ Les patients victimes d'un Infarctus du Myocarde au stade aigu doivent pouvoir bénéficier, dans les délais les plus brefs (60 à 90 mn), d'une désobstruction coronaire par angioplastie et/ou mise en place d'un stent coronaire, voire par une thrombolyse. Après régulation du SAMU 57, la convention prévoit

ET AILLEURS ?

Une convention de coopération transfrontalière en matière de cardiologie a été signée entre l'ARS de Lorraine, le centre Hospitalier Intercommunal Unisanté+ (CHIC UNISANTE) et l'hôpital SHG-Klinigen de Völklingen pour permettre un meilleur accès aux soins des patients français. ¹

La ZOAST ARLWY existe sur les arrondissements de Briey (F) et Virton (B) et Arlon (B) et concerne les hôpitaux de Virton, Arlon et Mont-Saint-Martin. L'objectif est triple : Améliorer l'accès aux soins des populations frontalières, Simplifier les procédures administratives d'accès aux soins transfrontaliers et Développer la coopération inter hospitalière transfrontalière.

d'adresser à la clinique de Völklingen les patients français frontaliers présentant les symptômes d'un infarctus du myocarde. <http://www.ars.lorraine.sante.fr/Convention-de-cooperation-tran.157808.0.html>

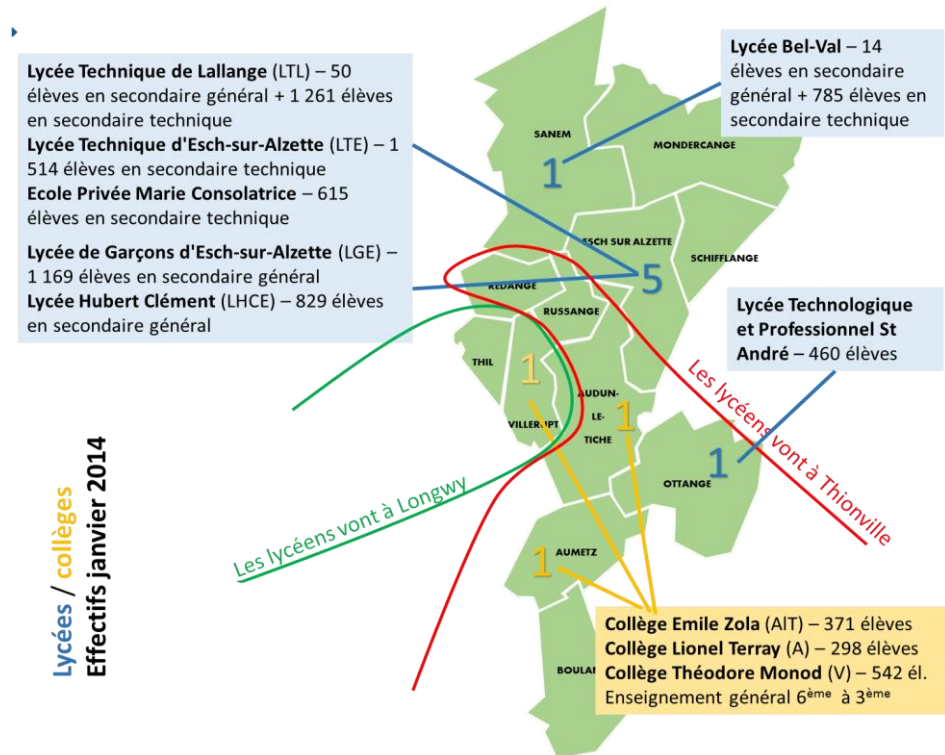
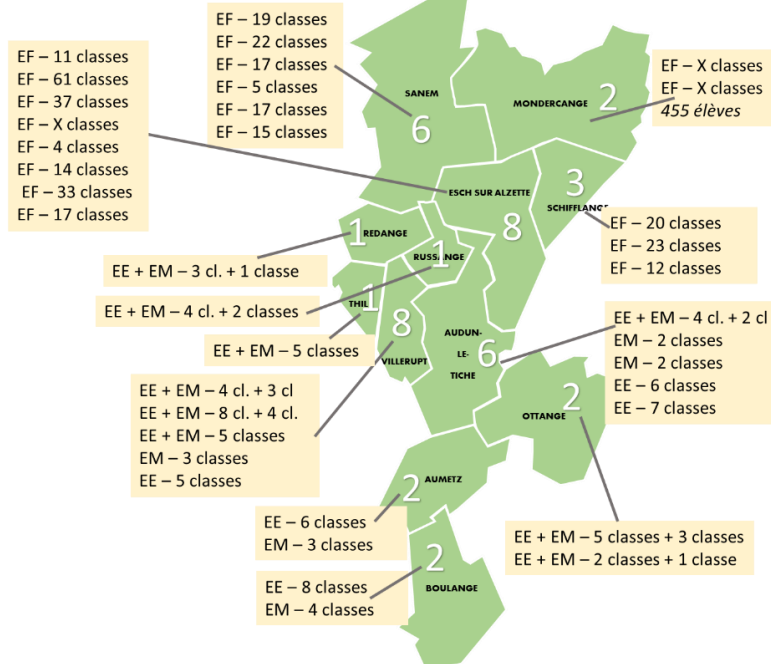
Encourager les passerelles transfrontalières en matière de formation et d'éducation

La formation et l'éducation sont les véritables moteurs de l'emploi et de la mobilité des personnes. L'Union Européenne en a fait une de ses priorités notamment dans le cadre du programme « Education et formation 2020 ».

L'articulation des systèmes d'éducation et de formation est un enjeu de premier ordre sur le territoire du GECT Alzette Belval. Et même si cette question ne peut se régler qu'à une échelle plus large, l'attente en la matière est réelle. En effet, l'éducation et la formation sont des leviers importants d'intégration et les passerelles entre les systèmes éducatifs, ou le travail conjoint entre les établissements, ne pourra être que bénéfique à la population de cette agglomération transfrontalière.

8 000 élèves répartis dans 42 écoles

Ecoles fondamentales / écoles primaires et maternelles



EDFORMA – O1 : Encourager la **création de formation professionnelle transfrontalière**

Sur le territoire du GECT Alzette Belval, 5 lycées professionnels et techniques (un en France et quatre au Luxembourg) proposent des formations préparant à différents métiers : métiers de l'automobile, de l'optique, de la restauration, des soins à domicile, de la coiffure, de la menuiserie,...

Cette offre, très variée, est une réelle plus value pour les jeunes du territoire sous réserve d'un accompagnement en amont pour assurer leur intégration optimale (équivalence, langues, formalités,...). Par ailleurs, l'interpénétration des marchés de l'emploi encourage les établissements à envisager le développement de filières transfrontalières reconnues par les 2 pays concernés. Enfin, faciliter l'accès aux stages transfrontaliers peut également faire de cette frontière une opportunité.

DES RELAIS TRANSFRONTALIERS ?

La CIG franco-luxembourgeoise travaille actuellement sur ce champ et tente de trouver des solutions permettant la réciprocité et la levée des freins juridiques. Le GECT pourrait s'inscrire dans ces démarches comme territoire-laboratoire.

La Grande Région a beaucoup travaillé dans le domaine des rapprochements universitaires notamment par la création de l'UniGR et la promotion de cursus transfrontaliers. Le domaine de la formation professionnelle est également à l'étude afin de lever les freins.

ET AILLEURS ?

L'apprentissage transfrontalier a été rendu possible dans l'espace du Rhin Supérieur (notamment grâce à une expérimentation portée sur le GECT Strasbourg Ortenau). L'objectif de ce dispositif est de permettre à des apprentis inscrits dans une formation supérieure en France ou en Allemagne de réaliser, sous contrat d'apprentissage, la partie pratique de leur formation dans une entreprise implantée dans le pays voisin. Les phases théoriques de la formation sont dispensées dans l'établissement d'origine qui délivre le diplôme, le stage a lieu dans l'autre pays.

ET ICI ?

Le lycée technologique et professionnel privé « Saint André» situé à Ottange souhaite développer des parcours transfrontaliers de formation : en ouvrant ses classes à des élèves luxembourgeois, en adaptant ses programmes et en permettant la mise en place de la partie pratique de l'apprentissage au Luxembourg.

ITINERAIRE OPERATIONNEL



1. **Prendre une résolution** marquant la volonté locale de créer des cursus transfrontaliers et demandant une décision au sujet des problèmes inhérents aux stages, à l'alternance,... et l'adresser à la CIG et à la Grande Région pour s'inscrire dans les processus engagés (elle pourra également être adressée aux autorités compétentes de chaque pays). Cette résolution pourra également proposer le territoire d'Alzette-Belval comme territoire d'expérimentation.
2. **Appuyer si nécessaire** (accompagnement technique, réunions, résolutions) **les démarches locales** et expérimentales à l'exemple du Lycée d'Ottange vis-à-vis des autorités compétentes en France et au Luxembourg,
3. **Communiquer sur les offres existantes et modalités d'inscriptions** dans les filières proposées sur le territoire.
4. Une fois les problèmes administratifs et législatifs réglés par la CIG, **mettre en place une bourse des stages et alternances** sur le portail internet du GECT Alzette Belval.

COÛT

1/12 ETP (suivi proactif et positionnement du GECT Alzette Belval) sous réserve qu'un membre élu porte également ces démarches.

EDFORMA – O2 : Initier les **échanges et les partages scolaires**

Les effectifs scolaires de niveau primaire sont évalués à 8 000 élèves répartis sur 42 écoles. Cette jeune population vit dans une Europe sans frontière. L'idée est de développer des échanges de proximité pour rapprocher les enfants, leur faire découvrir l'autre pays autrement et en profiter pour instaurer des échanges pérennes très propices à la pratique de la langue de l'autre (les écoliers luxembourgeois parlent le luxembourgeois, le français et l'allemand, les écoles françaises devront donc choisir une langue de réciprocité).

Le GECT Alzette Belval peut être le facilitateur, à l'échelle de son territoire, pour la mise en place de tels échanges. En effet, beaucoup d'échanges scolaires se font avec des classes géographiquement « très éloignées » alors que des échanges plus réguliers pourraient être instaurés entre des classes distantes d'une dizaine de kilomètres.

ET AILLEURS ?

L'apprentissage de la langue du voisin représente l'un des domaines prioritaires identifié par le Conseil de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau.

Afin de favoriser et de développer les échanges directs entre écoles françaises et allemandes, **une bourse aux partenariats scolaires a été mise en place**, elle permet à toutes les écoles et jardins d'enfants de trouver rapidement un partenaire au sein de l'Eurodistrict ou de déposer une demande de partenariat en ligne.

Parallèlement un fonds de soutien finance à hauteur de 50% les déplacements transfrontaliers des écoles au sein de l'Eurodistrict pour favoriser les temps de vis-à-vis ou d'activités communes.

ITINERAIRE OPERATIONNEL



1. **Créer une bourse d'échanges scolaires** sur le portail internet du GECT Alzette Belval,
2. **Organiser une réunion d'information** et de rencontre **entre les directeurs d'écoles** ou professeurs **volontaires**,
3. **Elaborer et Proposer des supports pédagogiques**,
4. **Mettre en place un fonds de soutien aux déplacements** ou aux visites communes.

COÛT

2/12 ETP + 4000 € conception et édition d'un support pédagogique (+ relais des supports édités par d'autres) + éventuellement prises en charge de frais de déplacement pour des rencontres scolaires 3000€ (10 "bus" aller-retour)

Pour l'année 2014/2015, une expérimentation sera conduite sur deux communes. A l'issue de cette expérimentation, l'action sera étendue, ou non, à d'autres écoles et communes.

Faciliter la mobilité de proximité

Le territoire d'Alzette Belval est irrigué par différentes lignes de transport en commun, avec une couverture, des rotations et horaires cependant très disparates. Ainsi, le réseau luxembourgeois est dense et cadencé à l'image d'un réseau urbain, alors que le réseau français a davantage les caractéristiques d'un réseau périurbain avec des lignes de rabattement vers les « pôles » lorrains : Thionville, Metz, Longwy.

Et le constat est sans appel, en dehors des lignes transfrontalières (mais dont l'objectif est principalement de rabattre vers les pôles d'emploi les travailleurs frontaliers), il n'y a aucune articulation des réseaux français et luxembourgeois. Les interconnexions n'existent pas et la seule halte ferroviaire d'Audun-le – Tiche ne peut pas suffire à rendre accessible cette agglomération transfrontalière à ses propres habitants.

PROX – 01 : Optimiser l'existant en matière de transports en commun

Le réseau de transports en commun est dense et diversifié. Les douze communes du GECT Alzette Belval comptent 7 autorités organisatrices de transports (AOT) déployant actuellement des solutions de mobilité. En outre, de nombreuses lignes transfrontalières desservent le secteur. Or ces dernières ne servent pas, prioritairement, les déplacements de proximité et ne sont malheureusement pas intégrées dans une articulation fine des dessertes locales. Les bus peuvent se suivre sans pour autant que leurs usagers puissent facilement faire la correspondance.

Des améliorations pourraient être envisagées permettant des interpénétrations de réseaux ou des interconnexions en une « place des Rendez-Vous » ou « Gare routière ». Ce chantier permettrait de rendre plus accessible l'agglomération intramuros. Parallèlement, il est indispensable de rendre plus lisible la desserte transfrontalière, le service reste, malgré une forte fréquentation, peu marqué sur le territoire.

DES RELAIS TRANSFRONTALIERS ?

La **CIG franco-luxembourgeoise** travaille actuellement sur ce champ et notamment sur la question générale des stratégies routières et ferroviaires

Le **SMOT** (Schéma de mobilité transfrontalière Luxembourg-Lorraine) est à prendre en compte sur les questions de mobilité durable

ET AILLEURS ?

La prolongation de la ligne D du tramway strasbourgeois jusqu'à Kehl figure parmi les projets les plus importants dans le domaine de la mobilité transfrontalière portés par l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau. Plus largement, l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau s'attache à rendre le territoire attractif et accessible, ce qui passe nécessairement par des infrastructures de transport adaptées aux besoins des citoyens, que ce soit pour se rendre à leur travail ou pour leurs loisirs, afin que la frontière ne soit plus un obstacle au quotidien. L'Eurodistrict mène une étude destinée à améliorer l'accessibilité du territoire et l'interconnexion entre les réseaux de transport public français et allemand, notamment dans le cadre de l'arrivée du tram strasbourgeois à Kehl.

ITINERAIRE OPERATIONNEL



1. **Organiser une rencontre entre les AOT du territoire** pour améliorer le maillage intramuros et envisager des interconnexions,
2. **Rendre plus lisible la desserte transfrontalière** (bus et chemin de fer),
3. **Valoriser et rendre attractive les gares**,
4. **Envisager un nœud central** (gare routière),
5. **Encourager la mise en place de nouvelles dessertes transfrontalières de proximité** et la multiplication des articulations (une résolution pourrait être prise en ce sens).

COÛT

2/12 ETP

PROX – 02 : Trouver un système de tarification permettant l'usage de proximité

Depuis le 1er septembre 2010, les tarifs pour les lignes de bus transfrontalières sont identiques entre le Luxembourg, la Lorraine, la Rhénanie-Palatinat et la Sarre. (RegioZone1: Billet RegioZone "Courte durée" ("Kuerzzäitbilljee"): 5 € Billet RegioZone "Longue durée": 9 € Abonnement mensuel : 85 € et RegioZone2: Billet RegioZone "Courte durée" ("Kuerzzäitbilljee"): 9 € Billet RegioZone "Longue durée": 16 € Abonnement mensuel : 135 €)

Cependant, les lignes transfrontalières, qui irriguent le territoire du GECT Alzette Belval, sont **des lignes directes sans arrêt intermédiaire**. Aussi seuls les titres RegioZone sont valables. L'utilisation d'une ligne pour un trajet partiel est interdite sauf sur un itinéraire entre le point frontalier français (+/- 5 km de la frontière) et un autre arrêt autorisé du réseau luxembourgeois au plein tarif luxembourgeois. Ces lignes ne sont donc pas prévues pour un usage de proximité et les tarifs qui y sont pratiqués non plus.

Ex : sur la ligne 319, le point frontalier est l'arrêt situé à la mairie d'Audun-le-Tiche aussi les personnes empruntant cette ligne à partir de cet arrêt peuvent s'acquitter d'un billet plein tarif du réseau luxembourgeois (2€ pour les courtes durées et 4€ pour les longues durées) pour se rendre par exemple à Esch/Gare mais les usagers effectuant ce même trajet à partir d'Aumetz doivent acheter un billet RégioZone ! (5€/9€)

Parallèlement, les AOT françaises présentes sur le secteur possèdent leur propre billettique s'ajoutant à la billettique « simplicités » (projet porté par la Région Lorraine et qui vise progressivement à ce que toutes les AOT lorraines aient un même support pour leur titre de transport avec néanmoins différents tarifs). Côté luxembourgeois, il existe un tarif et une billettique unifiés.

Aussi, si une meilleure articulation est trouvée pour faciliter la mobilité de proximité (PROX – 01), il conviendra de travailler sur une billettique et une tarification de proximité (abonnement et ticket unitaire) permettant ainsi d'encourager l'utilisation systématique des transports en commun pour les déplacements de courtes distances.

DES RELAIS TRANSFRONTALIERS ?

La **CIG franco-luxembourgeoise** travaille actuellement sur ce champ et notamment sur la question générale des stratégies routières et ferroviaires

Le **SMOT** (Schéma de mobilité transfrontalière Luxembourg-Lorraine) est à prendre en compte sur les questions de mobilité

La **Grande Région** travaille également sur ces problématiques

ET AILLEURS ?

Amélioration de la coopération tarifaire dans la région des trois frontières

Afin d'améliorer l'utilisation des transports en commun transfrontaliers au niveau de l'Eurodistrict Trinational de Bâle et du Rhin Supérieur, ce projet prévoit :

- l'analyse des structures de transports en commun en France, Allemagne et Suisse,
- l'analyse de la situation et des coopérations tarifaires transfrontalières actuelles de la région des trois frontières,
- le marketing et la communication,
- la mise en place d'un horaire électronique transfrontalier.

ITINERAIRE OPERATIONNEL



1. **Prendre une résolution marquant la volonté locale de trouver une solution tarifaire de proximité pour les zones frontalières afin d'améliorer l'usage des TC** et l'adresser à la CIG et à la Grande Région pour s'inscrire dans les processus engagés (elle pourra également être adressée aux autorités compétentes de chaque pays). Cette résolution pourra également proposer le territoire d'Alzette-Belval comme territoire d'expérimentation.

COÛT 2/12 ETP

Encourager les rencontres entre les habitants, Construire l'identité commune

Un constat est partagé par tous, le territoire est très riche en terme d'équipements culturels, sportifs, touristiques, de manifestations ou encore en matière d'activités de loisirs ou de disciplines proposées mais la communication qui passe les frontières fait défaut. Or tous ces potentiels pourraient sans aucun doute intéresser les « habitants de l'autre versant ».

La culture, le tourisme, le sport sont des domaines qui touchent les habitants dans leurs quotidiens, pour leur temps libre, aussi les actions menées dans ces champs feront progressivement naître un sentiment d'appartenance au territoire. Une des priorités du GECT Alzette Belval est le faire vivre ensemble et l'identité commune viendra de rapprochements entre les habitants. Aujourd'hui, il n'existe que très peu de manifestations transfrontalières, le GECT souhaite donc encourager toutes actions qui visent à rapprocher les gens et à créer l'échange.

Deux actions peuvent aider à la cohésion sociale de ce territoire, la première concernera l'accroissement de la connaissance de « ce qui existe sur l'autre versant » et l'autre permettra d'encourager les rencontres par la mise en place d'échanges et de manifestations pérennes et durables. Le GECT Alzette Belval doit également jouer son rôle de facilitateur pour concrétiser des partenariats et projets en étant un soutien organisationnel, logistique et financier (notamment pour le fond INTERREG).

RECEN – O1 : Etablir un **recensement dynamique des activités**

Obtenir un état des lieux de l'existant, sous forme cartographique, en matière d'équipements sportifs, culturels, de disciplines, de manifestations,... semble être un préalable indispensable. En effet, les activités sportives ou culturelles sont souvent pratiquées en proche périphérie du domicile ; aussi, la « création » d'une carte permettra de « prouver » la proximité réelle des équipements et de lever le frein lié à l'inconnue que représentent les communes «étrangères».

Le GECT défend l'idée que l'agglomération transfrontalière doit faire sens pour les habitants dans leur quotidien aussi ce type de recensement permettra peut-être à des luxembourgeois de pratiquer, facilement et naturellement, une activité physique dans une commune française et inversement.

L'information et la communication autour du sport fait, par exemple, totalement défaut et ce alors qu'il est certain que différents équipements (par exemple un centre de tir, une piscine, un mur d'escalade) pourraient être utiles aux habitants de "l'autre pays". Parallèlement, il existe différents vecteurs de recensements pour les équipements culturels et les manifestations notamment le site plurio.net, développé à l'échelle de la Grande Région, mais ce dernier n'est que peu connu et donc peu utilisé. Il en va de même pour le tourisme où de très nombreuses sources d'information existent mais elles s'arrêtent souvent à la frontière nationale.

DES RELAIS TRANSFRONTALIERS ?

La CIG franco-luxembourgeoise travaille sur les thématiques de la Culture et du Tourisme

La Grande Région est très active en matière de promotion culturelle notamment via le site plurio.net qui recense la totalité des sites culturels et des manifestations à l'échelle de la Grande Région.

Le SIG de la Grande Région peut être un bon outil pour permettre l'application géographique.

ET AILLEURS ?

Le GECT SaarMoselle a un projet d'application « guide de loisirs » qui vise à développer l'information transfrontalière en matière de loisirs afin que chacun puisse savoir à tout moment ce qui se passe sur le territoire. L'application smartphone sera développée afin d'être un outil accessible au quotidien par les habitants.

ITINERAIRE OPERATIONNEL



1. **Etablir une carte dynamique des disciplines sportives proposées.** L'idée est de géo localiser chaque discipline sur « l'équipement » où elle est proposée. Ce type de recensement transfrontalier n'existe nulle part, il devra être réalisé et alimenté à l'échelle du GECT Alzette Belval avec le soutien du SIG-GR
2. **Stabiliser un vecteur de communication des recensements existants en matière d'activités culturelles proposées sur le territoire** *Par ex : Plurio.net (site culturel de la Grande Région) pourrait être utilisé comme un outil au service des habitants du GECT Alzette Belval.*
3. **Prendre une résolution demandant des échanges réciproques d'information en matière touristique et prônant la prise en compte des sites frontaliers.**

COÛT 2/12 ETP (+ coût site internet)

RECEN – O2 : Devenir un **relais d'information pour les manifestations**

Le GECT doit permettre la connaissance partagée et surtout la transmission d'information sur les deux versants. Aujourd'hui, une manifestation organisée à Esch n'a aucune communication tournée vers la France (ni pour le public, ni pour de potentiels participants). Il semble donc opportun d'augmenter la circulation d'information sur le territoire du GECT, et surtout d'un pays à l'autre notamment pour attirer un public plus large, pour éviter que des évènements aient lieu en même temps ou pour pouvoir proposer une collaboration transfrontalière pour tel ou tel évènement.

DES RELAIS TRANSFRONTALIERS ?

La Grande Région est très active en matière de promotion culturelle notamment via le site plurio.net ou grrrr.net qui recense les manifestations à l'échelle de la Grande Région.

ET AILLEURS ?

Le Grand Genève a mis en place un agenda des manifestations sur son territoire afin d'informer au mieux les habitants et touristes.

LE CHEMIN OPERATIONNEL



1. **Organiser un mode de recensement des manifestations / évènements** soit en direct soit par le biais de portails existants à l'échelle de la Grande Région
2. **Diffuser les évènements** de part et d'autre de la frontière.

COÛT

Coût intégré à celui relatif aux recensements dynamiques

VISAVIS – O1 : Encourager et Faciliter **les initiatives et projets de gré à gré**

La mise en réseau des acteurs locaux sera un atout pour le territoire. Un recensement des équipements, des disciplines proposées, des associations, des clubs,... sera donc un bon outil de départ pour construire des collaborations et une vision stratégique pour l'agglomération transfrontalière. Le GECT souhaite encourager les rencontres et les échanges pour faire naître des projets « co-portés » par des clubs ou associations de part et d'autre de la frontière. Par ailleurs, le GECT peut être un relais pour le financement de projets par les fonds européens et notamment INTERREG. Ainsi, il est envisagé que le GECT élabore « un projet global d'accompagnement au faire vivre ensemble » permettant, sous un projet unique, de concrétiser et de faire financer, une myriade de projets ou manifestations.

ET AILLEURS ?

Le GLCT RegioPamina encourage fortement les rencontres et les échanges, considérant que le faire vivre ensemble se nourrit de projets impliquant les habitants de chaque pays. Il organise chaque année des entretiens territoriaux qui ont pour objectif de faire se rencontrer les acteurs par exemple culturels allemands et français de l'Eurodistrict Regio Pamina et de leur offrir les impulsions nécessaires pour une future coopération dans leur domaine. Parallèlement, Le Réseau Jeunesse PAMINA a élaboré un formulaire pour faciliter la recherche de partenaire transfrontalier dans le domaine de l'animation jeunesse. Le formulaire s'adresse à tous les acteurs de la jeunesse (bénévoles, membres d'associations, enseignants, animateurs de jeunesse...) et sert comme moyen supplémentaire pour faciliter la création de partenariats franco-allemands dans l'espace PAMINA. Enfin, il gère un fonds microprojets INTERREG au profit des actions de vivre ensemble.

LE CHEMIN OPERATIONNEL



1. **Organiser des temps de rencontres** entre les associations, clubs, porteurs de projet sous forme de manifestations ou speed meeting et recenser les projets envisagés dans l'optique d'un accompagnement administratif vers les fonds européens (les financements devront être apportés par les différents porteurs de projets),
2. **Créer une bourse de partenariat en ligne** pour la recherche de partenaires frontaliers en vue de développer des projets,
3. **Créer un label GECT Alzette Belval**, et décerner un prix annuel de la coopération transfrontalière
4. **Instaurer un fond « microprojets » spécifiques aux actions développées en transfrontalier** (fonds propres du GECT Alzette Belval et/ou fonds européens) → Règles et moyens restant à fixer

COÛT

4 temps d'échange par an : 1/12 ETP + Suivi bourse de partenariats 2/12ETP + fonds de soutien à déterminer selon les critères retenus et la provenance des fonds.

2. L'AGGLOMERATION TRANSFRONTALIERE, CONSTRUIRE UN AVENIR COMMUN POUR S'INSCRIRE DANS DES STRATEGIES SUPERIEURES

Les coopérations transfrontalières sont anciennes et nombreuses sur l'espace franco-luxembourgeois. Il est donc indispensable de s'inscrire dans ces dernières : Grande Région, Commission intergouvernementale Franco-Luxembourgeoise, RMPT,... afin que l'agglomération Alzette Belval intègre les développements prévus à d'autres échelles.

Concomitamment, Belval, l'Ecocité, l'OIN,... donnent à ce territoire l'opportunité de devenir une agglomération de premier plan à l'échelle de la Grande Région. Convenir d'une stratégie de développement coordonnée et commune permettra d'être lisible. Cette volonté affichée s'alimentera au quotidien par des actions concourant à faire émerger une agglomération transfrontalière unique.

De nombreux projets peuvent concourir à l'émergence d'un avenir commun permettant à cette agglomération d'être un rouage naturel des stratégies plus larges

- L'élaboration d'un schéma de développement - cohérence interne et vision d'avenir commune, p. 24
- Le positionnement de ce territoire comme une agglomération durable, p. 27
- Devenir un acteur de la solution transport pour les travailleurs frontaliers, p. 31
- Porter le territoire d'Alzette Belval comme un territoire de loisirs p.33

Schéma de développement transfrontalier : vers une vision partagée

Le territoire transfrontalier d'Alzette Belval, fort des projets de développement présents, doit s'approprier l'idée d'être une agglomération à part entière. En effet, un territoire qui compte déjà 90 000 habitants en 2014 et qui en comptera 120 000 d'ici 2030 peut faire partie à part entière des « villes » du secteur.

*Or une agglomération peut être définie comme une « ville-centre munie de ses banlieues » (dans la continuité urbaine) ou revêtir une dimension politique, dès lors elle correspondra à plusieurs entités administratives interconnectées, mais pas nécessairement agglomérées qui gèrent, ou visent à gérer, leurs projets en commun (transports, développement économique, habitat,...). Le GECT Alzette Belval s'est fixé comme objectif de **promouvoir l'agglomération transfrontalière**, considérant que cette dernière existe mais qu'il convient de la structurer, de l'organiser et de porter ce territoire franco-luxembourgeois comme tel. Pour aider à cela, il est nécessaire d'apprendre des autres pour construire ensemble un schéma de développement, une vision commune, acceptés et portés par tous.*

PLANIF – 01 : Mise en commun des documents de planification existants

De nombreux documents d'urbanisme, de planification, de stratégie territoriale existent sur le territoire couvert par le GECT Alzette Belval. En effet, en plus des documents d'urbanisme communaux, d'autres plans, programmes ou schémas régissent le développement territorial. Malgré les échanges entre les communes voisines pour tâcher de veiller à une bonne « articulation de contact », il existe des incohérences entre les développements prévus des uns et des autres. Le GECT pourrait être utile pour mettre en exergue ces dernières et tenter de trouver des solutions arrangeant les différentes parties intéressées. Or, aujourd'hui il n'existe pas de synthèse cartographique commune des documents en vigueur. Cette traduction visuelle des projets prévus sur chaque territoire permettra d'engager des échanges collaboratifs et d'envisager une vision commune pour l'avenir.

ET AILLEURS ?

L'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai a mis en place une Plateforme de concertation eurométropolitaine sur la planification urbaine.

Chaque partenaire a désigné fin avril 2012 un technicien référent, créant ainsi un réseau permanent et compétent animé par l'agence de l'Eurométropole. Ce réseau permet une meilleure information sur les documents échangés, augmentant ainsi la préparation des acteurs aux concertations organisées par les autorités. Ce réseau peut également influencer la planification grâce à des recommandations élaborées dans un contexte eurométropolitain, afin d'assurer la continuité de l'accessibilité, du développement économique, et de la trame bleue et verte de l'Eurométropole

ITINERAIRE OPERATIONNEL



0. Travail préalable sur chaque versant afin d'obtenir un plan unique à l'échelle des 4 communes luxembourgeoises et de la CPHVA en matière d'urbanisme,
1. **A partir des plans uniques**, convenir d'une légende commune rendant possible la **création d'une cartographie unifiée** et l'analyse simultanée des stratégies engagées (ce document non « opposable » pourra être alimenté des projets prévus mais non encore traduits dans les documents de planification)
2. **Relever les incohérences et y trouver des solutions**,
3. **Organiser une plateforme des techniciens** sur la planification territoriale,
4. Partir de cette base pour envisager un schéma de développement transfrontalier.

COÛT

Mission de mise en commun des documents de planification : d'abord sur chaque versant (sur initiative propre), ensuite au niveau transfrontalier (sur base du territoire du GECT) proposition, réunion, validation : 1/12 ETP

Plateforme des techniciens (lancement, animation, gestion,...) 1/12 ETP + éventuels intervenants extérieurs 1000€ par intervention

PLANIF – O2 : Elaborer un **schéma de développement pour l'agglomération transfrontalière**

L'idée de l'agglomération transfrontalière doit se traduire par un schéma accepté et validé par tous. Cette dernière ne se fera pas sans un portage politique de ce territoire comme une agglomération européenne.

La meilleure connaissance commune des projets de chaque versant (PLANIF-O1) permettra de dessiner ensemble l'avenir territorial de cet espace dans une optique de cohérence locale et d'articulation avec les travaux portés par la Grande Région, et notamment, la Région Métropolitaine Polycentrique Transfrontalière.

L'élaboration d'un schéma commun pour les 12 communes rendra claire et lisible la stratégie de développement d'agglomération poursuivie alliant l'existant et la vision projetée (en terme de hiérarchie urbaine : ville-centre, pôles relais, couronne urbaine, trames vertes et/ou bleues, corridor urbain,... et de déclinaisons fonctionnelles : habitat, industrie, développement commercial,...) et guidera les développements vers une cohérence plus grande.

Par ailleurs, la concrétisation d'une stratégie commune permettra également de mener des réflexions sur les infrastructures nécessaires au territoire et de concevoir un concept global de mobilité pour l'agglomération (dont les premières actions sont reprises pages 13/14/15 et pages 29/30).

Enfin, ce schéma permettra, vers l'extérieur, de positionner le territoire Alzette Belval comme un territoire référence ou d'expérimentation en matière d'énergies, d'urbanisme durable, d'e-santé,...

ET AILLEURS ?

Le GLCT du Grand Genève a, dès 2007, décidé de se doter d'un projet d'agglomération combinée à un schéma d'agglomération dessinant le futur de leur territoire transfrontalier. Ce dernier vise à orienter l'avenir du secteur et permet également une position claire et lisible envers les autorités nationales, régionales ou européennes.

ITINERAIRE OPERATIONNEL



1. A partir des travaux de cartographie de l'existant (PLANIF-O1), **concrétiser une vision partagée du développement futur de l'agglomération transfrontalière,**
2. **Faire valider ce schéma par les différentes autorités compétentes,**
3. **Porter politiquement cette vision territoriale du développement** auprès des instances supra-GECT : Etats, Grande Région, autres collectivités territoriales.

COÛT 2/12 ETP schéma de développement global

Porter le territoire vers la durabilité

Le GECT Alzette Belval a pour objet de promouvoir une agglomération transfrontalière fondée sur les principes de développement durable. Parallèlement, l'Europe encourage les projets, réflexions à des échelles multiples permettant d'améliorer de façon durable le bien-être et les conditions de vie des générations présentes et à venir.

Pour assumer l'ambition fixée dans les statuts du GECT Alzette Belval, il a été envisagé en premier lieu des actions :

- *qui visent à « faire mieux ensemble » grâce à des échanges de bonnes pratiques notamment dans l'objectif d'une utilisation raisonnée des énergies fossiles ou du développement des énergies renouvelables,*
- *qui encouragent le développement d'une société plus soutenable pour la planète par l'affirmation des filières courtes ou par la promotion de modes de transports alternatifs.*

ENR – O1 : Accompagner (par l'échange formatif) l'émergence d'une agglomération énergétiquement responsable

Le GECT doit jouer le rôle de vecteur des bonnes pratiques. Un travail important est à réaliser pour la connaissance du pays voisin, de ses pratiques et des projets qui y sont développés. Les échanges collaboratifs autour d'un thème particulier, les visites d'installation, les contacts avec les référents techniques des projets permettront la multiplication de projets efficaces de l'autre côté de la frontière ou la concrétisation de projets communs.

En effet, il appartient au GECT Alzette Belval de valoriser des projets comme l'utilisation d'une pile à combustible dans une école (Sanem) pour diminuer la consommation d'énergie, la création d'un parc éolien (CCPHVA) ou encore la production de bio-méthane (Minett-Kompost) qui démontrent la volonté d'action des collectivités de toute taille et sur des champs variés. Le GECT doit permettre l'émulation en matière d'énergies durables pour faire émerger une agglomération énergétiquement responsable.

ET AILLEURS ?

L'Eurométropole de Lille Kortrijk Tournai L'Eurométropole agit pour faire de son territoire un cadre de vie exemplaire en mettant à profit les compétences, l'expérience et l'expertise de ses partenaires français, wallons et flamands.

La gestion de l'énergie est l'un des principaux enjeux de ce territoire eurométropolitain. C'est pourquoi l'Eurométropole soutient les échanges entre les partenaires, ainsi que la bonne connaissance des acteurs et des processus mis en place dans le territoire de Lille Métropole, de la Wallonie Picarde et de la Flandre occidentale. Elle remplit une fonction essentielle de mise en relation d'acteurs, afin que ceux-ci puissent identifier les interlocuteurs pertinents selon les thématiques. En plus de favoriser les échanges, l'Eurométropole encourage la mutualisation des moyens et accompagne le développement de projets communs sur les énergies renouvelables. Le Groupe de Travail Thématique (GTT) Energie se concentre sur 4 thématiques de réflexion - Réseaux Intelligents (ou Smart Grids), Méthanisation et déchets, Formation des professionnels du bâtiment, et Energie dans les zones d'activités économiques - afin que l'ensemble des partenaires agisse concrètement pour améliorer toujours plus la qualité de vie sur le territoire eurométropolitain.

ITINERAIRE OPERATIONNEL



1. **Développer et alimenter une plateforme des bonnes pratiques** avec les informations clefs des projets (objet, coût, maîtrise d'ouvrage, finalité et contact technique)
2. **Organiser des échanges** collaboratifs ou une à deux visites communes de sites pilotes (sur le territoire du GECT Alzette Belval ou non)

COÛT 2/12 ETP (ou stagiaire 3/4 mois pour réaliser la plateforme + 1/12 ETP pour la MàJ)

ECOD – 01 : Développer les filières courtes

Le circuit court dispose, en France, d'une définition officielle : « est considéré comme un circuit court un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte, à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire ».

Les consommateurs sont de plus en plus nombreux à vouloir allier qualité et proximité pour leurs achats, notamment alimentaires. Aussi le GECT Alzette Belval pourrait valoriser l'idée de « produire local pour consommer local », ce qui permettrait également d'encourager les projets générateurs d'opportunités économiques, ici pour le producteur (sécurisation de son modèle économique), le consommateur (prix ajusté au coût réel) et le territoire (création d'emplois locaux) »

ET AILLEURS ?

Depuis juin 2012, le site et l'application "Chez mon fermier" du Grand Genève permettent de donner aux consommateurs locaux toutes les informations nécessaires pour consommer local et découvrir les exploitations agricoles ; 500 exploitations agricoles françaises et suisses (vente directe à la ferme, magasins de producteurs, activités à la ferme, etc.) y sont référencées.

Un plan de communication est actuellement à l'étude afin de promouvoir l'agriculture au sein du Grand Genève

ITINERAIRE OPERATIONNEL



1. **Organiser un état des lieux de l'existant** (commerces de produits locaux, agriculteurs, vente directe,..) grâce notamment aux chambres consulaires **et s'en servir pour faire valoir les filières courtes,**
2. **Organiser des « marchés du terroir ».**

Pour une plus grande offre, ce travail pourrait peut-être être envisagé à une échelle plus large (le local peut avoir différentes échelles territoriales)

COÛT

2/12 ETP + coût d'une éventuelle application

DOUX – 01 : Encourager la mobilité durable

Positionner Alzette Belval comme une agglomération durable nécessite de penser les déplacements autrement. L'afflux de nouvelles populations combiné à des infrastructures et un espace contraints nécessitent d'encourager la mise en place de nouvelles solutions de mobilité tournées vers les modes doux mais également vers des alternatives « plus propres » à l'usage de la voiture particulière classique.

Aussi le GECT Alzette Belval pourrait prôner les modes doux (marche à pied, vélo,...) pour les déplacements de proximité et encourager, dans les réflexions engagées, la prise en compte des modes alternatifs comme la voiture électrique (avec la volonté de créer des bornes de recharge compatibles de chaque côté de la frontière), le co-voiturage, l'auto-partage électrique,...

Enfin, le vélo pourrait devenir un mode de transport quotidien dans cette agglomération sous réserve d'un réseau sécurisé de pistes cyclables. Dans le cadre d'une réflexion globale et articulée sur la mobilité, un projet transfrontalier de développement de pistes cyclables pourrait être envisagé.

ITINERAIRE OPERATIONNEL



1. Encourager le développement coordonné de solutions variées réduisant l'utilisation individuelle de l'automobile,
2. Concrétiser un projet transfrontalier (cyclo, réseau de borne électrique,...) et finançable par INTERREG en ce sens - étude, suivi, mise en œuvre

COÛT

Pour les premières démarches : 2/12 ETP + coût d'étude le cas échéant

Endiguer les flux, devenir un acteur de la solution transport pour les travailleurs frontaliers

Le territoire du GECT Alzette Belval est une des portes quotidiennes d'accès au Luxembourg pour les travailleurs frontaliers. La thrombose présente sur le tronçons Audun-le-Tiche – A4 luxembourgeoise, et au-delà, est liée, à des déplacements vers les communes luxembourgeoises du GECT Alzette Belval mais majoritairement à des déplacements plus lointains notamment vers Luxembourg ville. Le contournement d'Audun-le-Tiche va fluidifier le trafic cependant, il est indispensable que l'agglomération d'Alzette-Belval, « porte d'entrée du Luxembourg », s'inscrive dans les démarches d'envergure supérieure afin d'être au premier plan des réalisations.

FLUX – 01 : Accroître les dessertes et régler la thrombose

Le réseau de transport en commun est dense et diversifié mais les bus se retrouvent bloqués dans la circulation. Compte tenu de la thrombose qui existe sur l'axe central Audun/Esch aux heures de pointe, une organisation forte entre ces points devrait à la fois régler les problèmes de mobilité interne et de flux. Si cette « plateforme d'échange » est articulée avec des « plateformes de rabattement » plus éloignées : Aumetz, Thil,... et que les ruptures de charges sont réduites, cela pourrait juguler le flux en amont et répondre aux attentes des voyageurs par l'interconnexion efficaces des réseaux (routiers et ferrés). L'action en amont nécessite une chaîne modale efficiente, les ruptures de charges doivent être réduites au maximum pour rendre l'offre compétitive. Cependant, ce type de projets ne peut faire sens que s'il s'inscrit dans une vision globale de la problématique et donc à une échelle plus large que les seules communes du GECT Alzette Belval.

DES RELAIS TRANSFRONTALIERS ?

La **CIG franco-luxembourgeoise** travaille actuellement sur ce champ et notamment sur la question générale des stratégies routières et ferroviaires

ET AILLEURS ?

Pour conforter son rayonnement et son dynamisme, le Grand Genève a décidé de se doter d'un système de mobilité de niveau métropolitain limitant les phénomènes de congestion, de pollution, de dégradation du cadre de vie. Les localités principales du Grand Genève seront mieux reliées via le Réseau express régional (RER) franco-valdo-genevois, en lien avec un réseau routier structurant. Proposer une alternative crédible à la voiture, c'est combiner les différents modes de transport en un réseau plus efficace, plus rapide, plus économe en énergie et plus respectueux de l'environnement.

ITINERAIRE OPERATIONNEL



1. Positionner le GECT Alzette Belval dans les projets d'envergure supérieure,
2. Mener une étude, si nécessaire, permettant de qualifier les flux pour relayer les données,
3. Etudier la création de nouvelles infrastructures.

COÛT

3/12 ETP + coût d'étude si nécessaire

Alzette-Belval, territoire culturel, sportif, touristique européen

Malgré une réelle volonté d'agir au local et pour les habitants, il faut également garder à l'esprit que ce territoire de 12 communes et de 90 000 habitants s'ancre dans d'autres territoires d'actions et l'articulation avec les autres territoires est à assurer. Le GECT doit trouver sa place dans ces échanges et donc articuler son action (en matière de sports, culture ou tourisme) avec les projets existants. Il s'agit essentiellement de rendre lisible le territoire pour le faire valoir dans les projets d'envergure supérieure.

POSI – 02 : Inscrire le GECT Alzette Belval dans les démarches d'envergure supérieure

Beaucoup de projets sont réalisés, et font sens, à une échelle plus grande que celle du GECT Alzette Belval. Le GECT doit trouver sa place dans ces différentes échelles territoriales notamment en matière de tourisme, culture ou sport.

Par exemple, en matière touristique, le groupe de travail issu de la Commission Intergouvernementale Franco-Luxembourgeoise travaille actuellement à la création d'un circuit sur le tourisme de mémoire - les Grandes Guerres (1870, 1914-1918, 1939-1945). La Grande Région axe ses chantiers vers les professionnels du secteur touristique pour faire mieux connaître le panel de lieux et de sites et Tonicités envisage un travail sur l'évènementiel et le tourisme mémorial. Il faut donc encourager l'ancrage des sites et lieux touristiques du GECT dans ces projets de collaborations transfrontalières.

Ainsi les projets « très locaux » serviront le « faire vivre ensemble » et le relais montant ou descendant servira à inscrire l'agglomération transfrontalière dans la réalité des échelles plus vastes.

Deux idées:

- Relayer les appels à projets, les réflexions, les travaux portés à une échelle plus large vers les structures locales qui ne peuvent pas «faire la veille »
- Capter les opportunités pour le territoire. La position d'interlocuteur unique peut également faciliter les relations

DES RELAIS TRANSFRONTALIERS ?

La CIG franco-luxembourgeoise travaille sur les thématiques de la Culture et du Tourisme

La Grande Région est très active en matière de promotion culturelle notamment via le site plurio.net qui recense la totalité des sites culturels et des manifestations à l'échelle de la Grande Région.

ITINERAIRE OPERATIONNEL



1. Relayer les appels à projets, les réflexions, les travaux portés à une échelle plus large vers les structures locales qui ne peuvent pas «faire la veille » et proposer le territoire du GECT comme territoire-laboratoire et s'appuyer sur les démarches existantes pour valoriser le territoire **et Positionner les projets locaux dans les instances plus larges**
2. Valoriser les sites touristiques, les manifestations et les évènements locaux vers d'autres cibles,
3. Encourager les échanges de données entre professionnels du secteur (notamment touristique).

COÛT

2/12ETP

